

Henner lance *Henner Expat Santé*, une nouvelle offre à destination des Français expatriés et futurs expatriés

Leader en France sur le marché de l'assurance santé collective, Henner a lancé tout début juillet une nouvelle offre à destination des Français expatriés ou qui préparent leur expatriation. Alors que la pandémie de la Covid-19 touche encore de nombreux pays, Henner propose une complémentaire santé individuelle globale, Henner Expat Santé, qui prend en charge les frais de santé de l'expatrié français et de sa famille.

Henner, qui accompagne les Français dans leur expatriation depuis plus de trente ans, se distingue de nouveau en proposant aux Français de l'étranger et aux futurs expatriés une offre compétitive, globale et innovante. L'offre *Henner Expat Santé* se décline en quatre niveaux de couverture, selon les besoins exprimés par les expatriés ; elle permet **la couverture de l'assuré et de sa famille dans leur pays d'expatriation, dans l'ensemble des pays d'une même zone ainsi que lors de leurs retours en France.** Par ailleurs, l'assuré et sa famille sont couverts partout dans le monde en cas d'accident ou de maladie inopinée durant un séjour de moins de 90 jours. Henner propose aussi des options sur mesure, adaptées à chaque famille : assistance rapatriement, prévoyance ou encore responsabilité civile privée.

Alors que les expatriés plébiscitent largement la qualité du système de santé français¹, **Henner propose à ses assurés de bénéficier de son expertise et de son réseau de professionnels de santé de confiance.** Près de 68 000 médecins et soignants ont été sélectionnés. Leurs tarifs ont été négociés et aucune avance de frais n'est demandée à l'assuré lorsqu'il recourt à ce réseau de généralistes et spécialistes, un des plus importants au monde.

Cette couverture santé peut être **souscrite en complément de la Caisse des Français de l'Etranger (CFE)**, permettant ainsi à l'expatrié de conserver le modèle français de couverture santé, composé d'un remboursement de la Sécurité sociale complété par Henner. Mais la nouvelle offre *Henner Expat Santé* peut également être souscrite sous forme d'assurance privée, avec un remboursement dès le premier euro dépensé sans adhésion à la CFE.

Henner Expat Santé inclut des solutions digitales pour le confort des assurés comme une application pour gérer son espace assuré, le *e-claiming* qui permet notamment l'envoi de factures par photo, et le recours à un service de téléconsultation.

Protéger les Français de l'étranger représente un défi collectif. Près de deux millions de Français sont expatriés et ont besoin de soins, au même titre que les Français vivant sur le territoire national. Alors

¹ Enquête sur l'expatriation des Français (2013), Ministère des Affaires étrangères (MAE)

que la santé implique souvent des démarches administratives complexes, le lancement de cette offre incluant un guichet unique avec la CFE vise à simplifier et faciliter le parcours de l'expatrié et de ses proches quand ils font face à des problèmes de santé. Henner lance cette nouvelle offre dans un marché peu concurrentiel, où les structures de taille comparable sont moins présentes, faisant bénéficier les Français de l'étranger de sa grande expertise sur le sujet. Afin de récompenser la fidélité de ses clients, des bonus sur les garanties Chambre particulière, Optique et Dentaire s'appliquent après 3 ans d'ancienneté sur le contrat.

« Notre nouvelle offre Henner Expat Santé a pour objectif de faire bénéficier aux Français de l'étranger de la meilleure protection sociale possible à l'étranger. Nous vivons dans un pays où nous avons accès à un système de santé qui fonctionne bien : les expatriés méritent également de se sentir protégés en cas de problème. Henner est un acteur de confiance, qui propose un véritable accompagnement pour les expatriés, ce qui leur permet donc une tranquillité d'esprit. », explique Fanny Ridet, directrice générale déléguée Stratégie, Marketing et Individuels *« Alors que les Français de l'étranger ont été durement frappés par la crise sanitaire actuelle, Henner leur propose une offre au niveau de leurs attentes. ».*

Pour en savoir plus sur notre offre :

Consultez notre site



03 28 76 37 38

@ sante.international.individuels@henner.com

Henner, groupe international et indépendant créé en 1947, développe des solutions innovantes en assurances de personnes, pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, au bénéfice de 2,1 millions d'assurés. Il est leader en France sur le marché de l'assurance santé collective et compte 1 600 collaborateurs à Paris et en régions, en Europe, Asie, Afrique et Amérique du nord. Présent sur tous les segments de l'assurance de personnes (santé, prévoyance, garanties obsèques, retraite et épargne salariale, actionnariat salarié, mobilité internationale, services et réseaux médicaux) le Groupe Henner conseille et accompagne 15 000 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et grands groupes) dans la conception et la gestion de leurs programmes de protection sociale, en France mais aussi à l'international. Il accompagne ses clients en direct ou via son réseau de courtiers partenaires. La diversité sectorielle de ses clients confère au Groupe Henner un point de vue inédit pour comprendre et anticiper les évolutions du marché et ainsi proposer des solutions adaptées aux besoins exprimés. Pour permettre un accès aux soins à ses clients où qu'ils se trouvent, le Groupe a bâti le plus important réseau mondial, en propre, de partenaires de santé (1,6M professionnels dans 196 pays). Il propose également un panel de services visant à développer au sein des entreprises des actions de prévention et de qualité de vie au travail. www.henner.com